

**AVIS DE RECRUTEMENT**

N° 003/2020 /DSAF/DRH

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procédera au recrutement d'un (01) Inspecteur Régional d'exploitation technique des Aéronefs pour les services de la Commission de l'UEMOA.

**I. Conditions générales du recrutement**

**1. Dossier de candidature**

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule (ECS n° 001-2020/DATC/URSAC) ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

**2. Nationalité**

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

**3. Dépôt et date de clôture des candidatures**

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

- au recto**, la mention « Recrutement UEMOA » et le numéro de l'emploi pour lequel le candidat postule ;
- au verso**, les nom et prénoms du candidat.

Il doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, par voie postale, à :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**  
380, Avenue du Professeur Joseph KIZERBO  
01 B.P. 543  
**OUAGADOUGOU 01**  
Burkina Faso

**Préciser dans l'objet la référence du poste : « ECS/001-2020/DATC/URSAC ».**  
**Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.**

**Date limite de dépôt des candidatures :**

**Jeudi 07 janvier 2021**

**II. Procédure de recrutement**

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;
- une attestation de reconnaissance du Diplôme établie par le CAMES ou l'Etat où le Diplôme a été obtenu.

**a) Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.**

Aucun dossier ne sera retourné.

- b) Seuls les candidats retenus à la phase de présélection seront saisis de la suite réservée à leur demande.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int).

---

## **Emploi : N° ECS/001-2020/DATC/URSAC**

### **Inspecteur Régional d'exploitation technique des Aéronefs pour les services de la Commission.**

#### **I. CARACTERISTIQUES DU POSTE**

Rattaché au Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports, l'Inspecteur Régional est chargé d'effectuer les principales missions ci-après :

##### ***Missions***

- assister les Etats membres dans la supervision de la sécurité du transport aérien dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs ;
- s'acquitter de toutes autres missions connexes qui pourraient leur être confiées.

##### ***Activités principales***

- Développe/révisé une réglementation générique sur l'Exploitation technique pour utilisation/adaptation par les États de l'UEMOA et de la Mauritanie.
- Prépare et fournit des recommandations spécifiques aux États relativement aux pratiques et procédures à appliquer dans les domaines de l'Exploitation technique et des Licences du Personnel.
- Assiste les États pour le développement ou la modification de leur réglementation sur l'Exploitation technique et les Licences du Personnel.
- Prépare des manuels de procédures génériques pour l'Exploitation

technique et les Licences du Personnel.

- Assiste les États pour le développement de leurs manuels de procédures relatifs à l'Exploitation technique et aux Licences du Personnel.
- Développe des procédures administratives pour traiter les tâches de surveillance et les demandes de certification dans les États.
- Assiste les États dans la mise à jour et la mise en œuvre de leurs Plans d'Actions Correctrices suite aux audits de sécurité OACI y compris la publication des informations dans le cadre en ligne (OLF).
- Développe des programmes annuels de surveillance en consultation avec les Autorités d'Aviation Civile (AAC) des États membres.
- Assiste les États dans les activités de surveillance et de certification.
- Assiste et participe aux séminaires, ateliers et formations organisés dans le cadre du projet.
- Accomplit toute autre tâche nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

#### **II. QUALIFICATIONS ET APTITUDES**

##### **1. Profil du candidat**

BAC + 5 au moins ou équivalent

Diplôme de grandes écoles aéronautiques, licence de pilote de ligne Avion, préférablement avec apposition sur la Licence les gros avions à réaction moderne

Constituent des atouts :

- Formation d'Inspecteur d'aviation civile en exploitation technique.
- Formation auditeur OPS OACI (CBT).

3

## Expériences Générales

- 8 ans d'expérience minimum comme Inspecteur Exploitation Technique des Aéronefs d'une Autorité d'Aviation Civile ou d'une Organisation Régionale de Supervision de la Sécurité ;
- 10 ans d'expérience comme cadre d'une Direction de l'aviation civile d'un des États de l'UEMOA de la préparation et l'application de règles et réglementation, de manuels d'exploitation et de procédures d'exploitation, d'inspection et de certification.

## 2. Expériences spécifiques

- Connaissance des responsabilités légales et des procédures administratives concernant l'émission de documents relatifs à la supervision des opérations aériennes et relevant de l'État d'Immatriculation.
- Expérience considérable à titre de commandant de bord sur des gros avions à réaction modernes ou expérience substantielle comme inspecteur d'aviation civile en Exploitation technique, préférablement avec endossements sur des gros avions à réaction modernes.
- Connaissance des exigences relatives aux systèmes des licences du personnel, de la formation et du maintien des compétences des personnels impliqués dans les opérations de vol. La connaissance de l'inspection des aéronefs et des exigences liées à la certification de l'état de navigabilité est un atout désirable.
- Expérience de la préparation, de l'approbation et de l'utilisation de Manuels d'exploitation et autres documents de vol.
- Expérience de la préparation et l'agrément de programmes de formation et de contrôle en vol.

- Solide connaissance des Normes et Pratiques Recommandées de l'OACI (SARP) et des documents connexes, ainsi que du programme universel des audits de sécurité et des dernières évolutions (monitoring continu)
- Capacité à définir des indicateurs de performance, à planifier et à réaliser les activités nécessaires à leur atteinte ;
- Bonne connaissance des outils de gestion axée sur les résultats

Bonne capacité de synthèse et de rédaction des rapports d'audit.

## 3. Age limite

L'Inspecteur Régional devra être âgé au plus de 55 ans au 31 décembre 2020.

## III. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Inspecteur Régional relève de la catégorie des Professionnels et est classé au grade P de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

## IV. DUREE DU CONTRAT

L'engagement de l'Inspecteur Régional est à durée déterminée.

Ouagadougou, le 26 NOV 2020

**Pour le Commissaire chargé  
du Département des Services  
Administratifs et Financiers,  
Le Directeur de Cabinet**

Adamou SOULEY

